

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11^{eme}
Nom de site	ST AMBROISE	Numéro	62U8
Adresse du site	8, passage Saint Pierre Amelot	Hauteur	R+5 (34,85 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	20/12/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	20/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile sur cet immeuble.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 46°, 144° et 287°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 11°
Estimation	< 4 V/m dans les trois azimuts	Vis-à-vis (25m)	R + 5
Divers			

Incidence visuelle

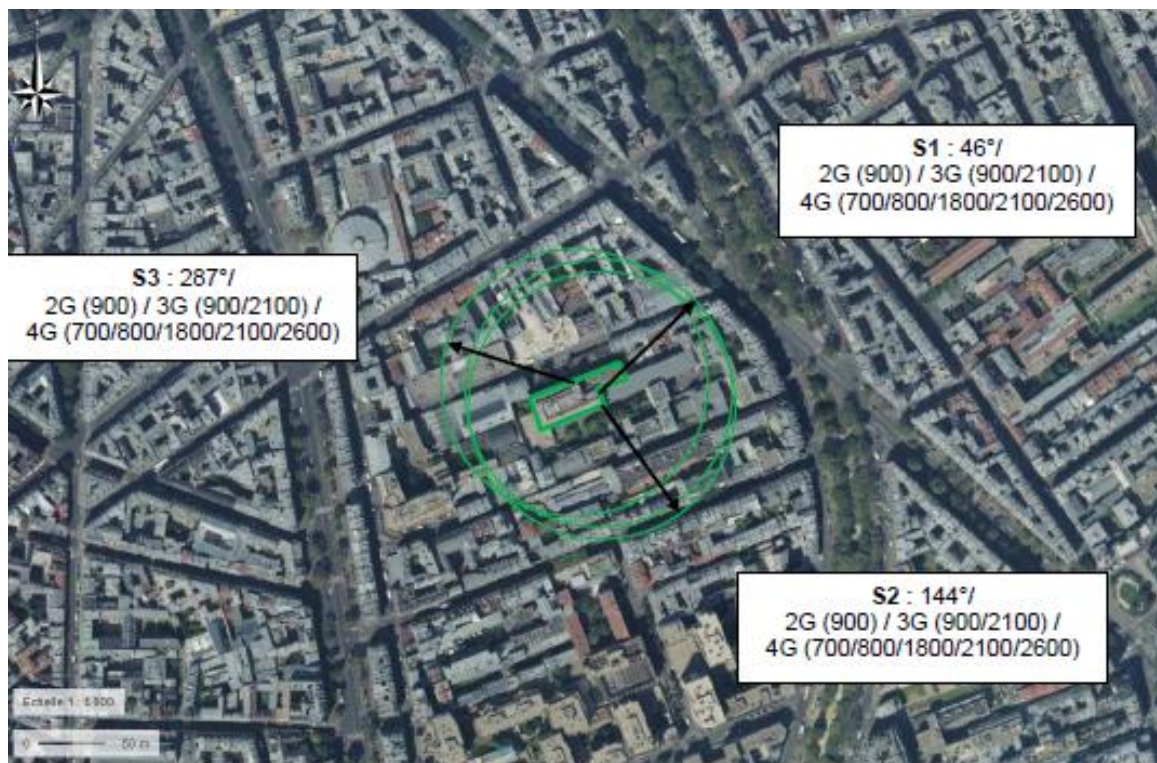
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	32,48 m azimuts 46° et 144° ; 35,88 azimut 287° pour les antennes actives 35,46 m azimuts 46° et 144° ; 36,86 azimut 287° pour les antennes inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



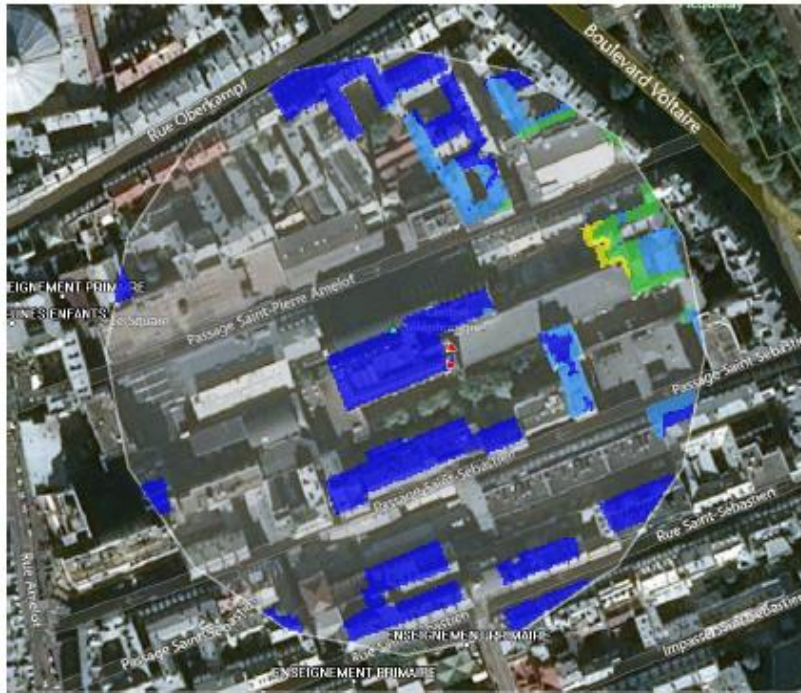
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

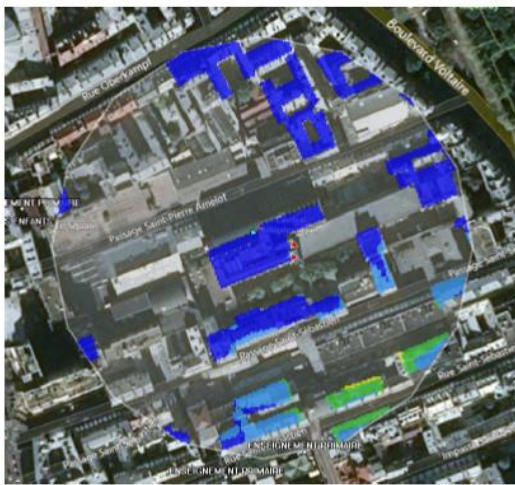


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 46°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 144°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 287°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



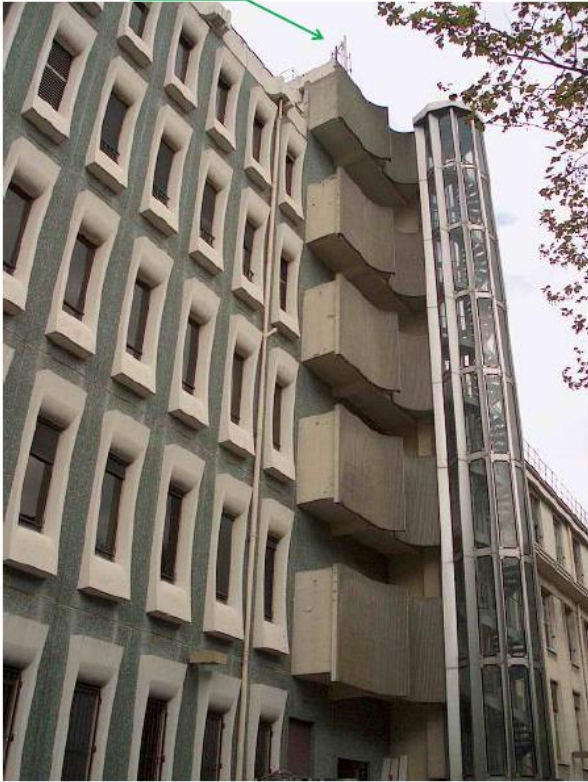
	Azimut 46°	Azimut 144°	Azimut 287°
Niveau maximal	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.50 m	19.50 m	28.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Antennes Orange
(S2)



Etat projeté :

Antennes Orange
(S2)



Etat de l'existant :

Antennes Orange (S3)



Etat projeté :

Antennes Orange (S3)



Vue des Azimuts

AZIMUT 46°



AZIMUT 144°



AZIMUT 287°

